

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 72 (1975)
Heft: 7

Artikel: Poids des reines et fécondité
Autor: Zimmermann, Paul
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1067390>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

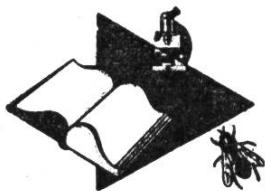
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE

POIDS DES REINES ET FÉCONDITÉ

La fécondité d'une reine est liée à de nombreux facteurs dont je n'en retiendrai qu'un seul : le développement de ses **ovaires** ; chacun étant formé par un faisceau d'**ovarioles** (moyenne 150 environ) dans lesquels se forment les **ovules**. On sait que plus le nombre des ovarioles est grand plus le poids et la ponte de la reine seront élevés, d'où la nécessité en élevage de s'efforcer, par diverses méthodes, de développer au maximum les ovaires des reines et organes annexes.

Nous avions vu, dans un article précédent (« Journal suisse d'apiculture », juin 17974) que **l'âge de la larve** prise en élevage royal avait une très grande importance : les larves d'ouvrières âgées de 1 jour donnent naissance à des reines normales ; les larves de 2 jours donnent des reines ne différant que peu des reines normales ; les larves de 3 jours donnent des reines se rapprochant par leurs caractères anatomiques de ceux d'une ouvrière ; les larves âgées de $3\frac{1}{2}$ jours donnent des reines présentant de grandes variations entre les formes ouvrières et reines normales et enfin les larves âgées de 4 jours ne donnent que des ouvrières.

Indépendamment de l'âge de la larve un autre facteur, extrêmement important, intervient également. De nombreux éleveurs pratiquant le « picking » transfèrent la larve dans une cellule artificielle approvisionnée d'une goutte de miel ou de gelée royale fraîchement prélevée d'une cellule de sauveté. En Suisse romande, bon nombre d'éleveurs greffent les larves dans les cellules artificielles à sec. Dès lors, on peut se poser la question de savoir laquelle de ces deux méthodes est la meilleure, c'est-à-dire celle qui donnera les reines au poids le plus élevé ?

Selon le résultat de recherches faites par G. F. Taranov (URSS)¹ au rucher de la ferme apicole de Krasnaïa Poliana, où sont élevées des reines de la race grise caucasienne de montagne, la substance sur laquelle s'effectue le transfert de la larve a une influence considérable sur le poids des reines, poids qui est étroitement lié au nombre des ovarioles. Voici l'essentiel de ses recherches ; les reines les plus grosses sont obtenues :

1. à partir de larves âgées d'un demi-jour, greffées sur de la gelée royale fraîche spécialement récoltée de cellules royales âgées de 12 heures provenant de colonies nourrices auxiliaires ;
2. d'une colonie éleveuse dont l'emplacement du cadre d'élevage aura été préparé de 4 à 6 heures avant son introduction ;
3. d'une colonie éleveuse normale, c'est-à-dire formée d'abeilles élevées dans des conditions naturelles et non pas d'une colonie formée d'abeilles et de couvain provenant de plusieurs colonies.

L'auteur a constaté que les reines à poids élevé ainsi obtenues sont plus facilement acceptées par les nuclei, qu'elles parviennent plus rapidement à leur maturité sexuelle, qu'elles s'accouplent et pondent plus tôt. Les reines non fécondées, qui pèsent de 180-220 mg, s'accouplent après environ 17 jours, celles qui pèsent de 211-220 mg s'accouplent après 11 jours, les reines les plus lourdes encore après 10 jours. Par conséquent, les reines à poids élevé sont plus prolifiques et restent moins longtemps dans les nuclei ce qui permet d'affirmer que les autres reines doivent être détruites car elles ne s'accouplent pas, même quand il fait beau. De toute manière elles sont de qualité inférieure.

Par sa méthode d'élevage Taranov a obtenu les résultats suivants : la proportion des reines pesant moins de 180 mg a été réduite de 30,9 % à 9,6 %, alors que la quantité de reines de très bonne qualité pesant 200 mg et plus et possédant un nombre moyen de 207 ovarioles a passé de 32,2 % à 54,4 %.

Voilà qui est fort intéressant, aussi je souhaite que nos éleveurs fassent à leur tour des essais dans ce sens afin d'améliorer, si possible encore, la qualité des reines mises sur le marché.

Paul Zimmermann.

¹ A propos de l'amélioration de la qualité dans les fermes spécialisées dans l'élevage des reines. Communication présentée au XXIV^e Congrès international d'apiculture 1973.

Dernière occasion !

Pantalons d'équitation militaires

neufs ou très peu utilisés, pour le travail, le sport et les loisirs,
ceinture : 44-56, longueur du pas 64-86.

Prix : 2 paires Fr. 26.— + frais d'exp.

Commandez immédiatement par carte postale à :

Sonderegger, Case postale 39, Schwellbrunn.